**Modèle: ordre du jour d'une assemblée générale ordinaire**

La convocation mentionnant l'ordre du jour doit être adressée par le Comité à chaque membre conformément au délai de convocation fixé par les statuts de l'association. Aucune forme n'est prescrite par le droit suisse. L'exemple ci-dessous constitue un modèle pouvant être adapté.

*Ordre du jour de l'assemblée générale de «nom de l'association», «date», «lieu»*

1. *Accueil et bienvenue*
2. *Approbation de l'ordre du jour*
3. *Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale*
4. *Présentation et adoption du rapport d'activité*
5. *Présentation du rapport des comptes du précédent exercice par l'organe des comptes*
6. *Approbation du rapport des comptes*
7. *Adoption du programme d'activité de l'association (pour l'année suivante)*
8. *Facultatif : révision du montant des cotisations*
9. *Adoption du budget de l'association et décharge est donnée au comité et aux vérificateurs des comptes.*
10. *Elections:*
    * 1. *des membres du comité («Liste des membres élus ou réélus»)*
      2. *de(s) vérificateur(s) des comptes ou d'un contrôleur aux comptes externe («Noms de l'entité ou des personnes élues»)*
11. *Divers, propositions individuelles.*

*Plus personne ne demandant la parole, le/la président/e lève la séance en remerciant tous les membres de leur participation*

*A l'issue de l'assemblée générale nous aurons le plaisir de vous convier à un apéritif.*

*Le Secrétaire: Le Président:*

*Annexes:*

* *Procès verbal de la dernière assemblée générale*
* *Rapport d'activité*
* *Rapport financier*
* *Budget*
* *Tout autre document facilitant la décision des membres durant l'assemblée générale.*